

Réf: Dossier 338849

Avis de constitution

SOCIETE « ZANIMOO-ANIMALERIE »

Siège Abidjan, Cocody les deux plateaux non loin du
carrefour DUNCAN, juste en face du siège de la CEI, Lot
254, Ilot 254

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Juil 2024, et enregistrés au CEPICI le 08 Aout 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ZANIMOO-ANIMALERIE »

Objet : La vente de produits, accessoires et services pour animaux de compagnie; La prise d'intérêt sur tout le territoire Ivoirien et en tout pays, dans toute société dont l'objet serait similaire à celui de ladite société ou de nature à contribuer au développement de celle-ci.

Et pour la réalisation de cet objet:

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody les deux plateaux non loin du carrefour DUNCAN, juste en face du siège de la CEI, Lot 254, Ilot 254

Dirigeant(s) M N'GUESSAN KACOU SYLVESTRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08841 du 04/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52755/GTCA/RC/2024 du 04/09/2024

